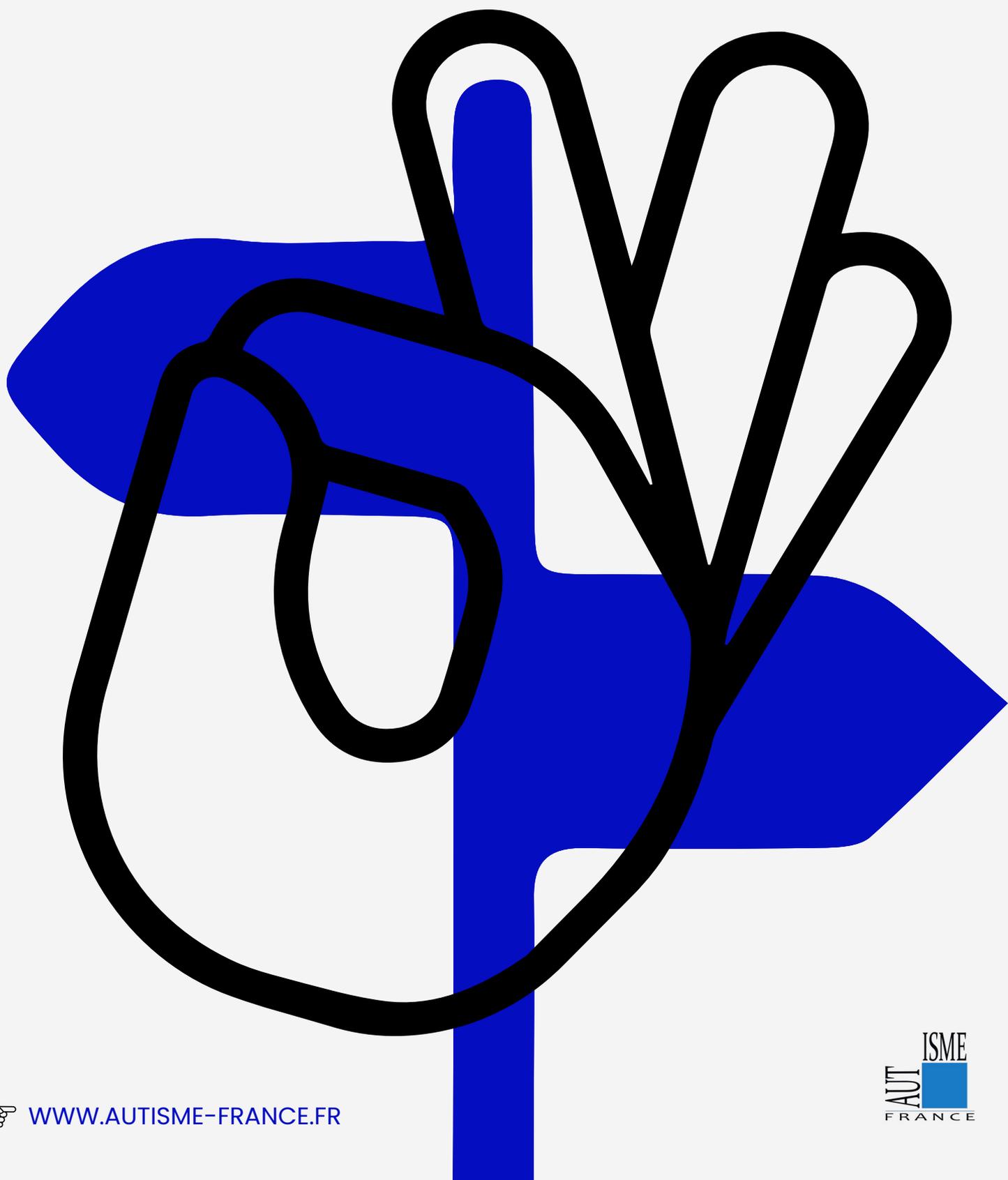


L'AUTISME



UN GUIDE POUR LES OFFICIERS
ET LE PERSONNEL DE POLICE
ET DE GENDARMERIE



Cette brochure est traduite et adaptée du document «Autism: a guide for police officers and staff», édition de 2020 de la National Autistic Society (UK) qui est basé sur la pratique des forces de police anglaises.

Après traduction en Français, les références à la législation et à certaines procédures anglaises ont été supprimées, et quelques paragraphes relatifs à la législation française ont été introduits. La National Autistic Society a donné son accord pour cette traduction et cette adaptation, mais elle a été réalisée sous la seule responsabilité d'Autisme France.

Autisme France remercie la National Autistic Society pour son aimable autorisation.

AUTISME FRANCE

1175 avenue de la République
06550 La Roquette-sur-Siagne
+33 (0)4 93 46 01 77
contact@autisme-france.fr
www.autisme-france.fr



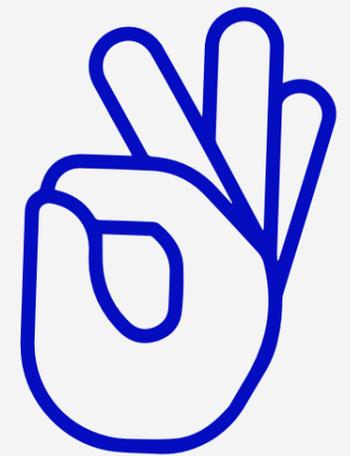


COMMENT CE GUIDE PEUT-IL VOUS AIDER ?

L'autisme touche plus d'1% de la population. Il est donc fort probable que vous rencontriez une personne du spectre de l'autisme à un moment ou à un autre de votre carrière de policier ou de gendarme¹. Cela peut inclure des personnes autistes n'ayant pas encore été diagnostiquées.

Ce guide fournit des informations générales sur l'autisme et a pour but d'aider tous les officiers et agents de police et le personnel qui peuvent être amenés à être en contact avec des personnes autistes à assumer leurs responsabilités.

Ce guide a été conçu pour servir de référence régulière. Chaque chapitre peut être lu séparément et vous pouvez vous y plonger pour consulter les informations relatives à votre rôle.



¹ De façon générale dans cette brochure, le terme police inclut également la gendarmerie.

SOMMAIRE

COMMENT CE GUIDE PEUT-IL VOUS AIDER ?

SOMMAIRE

QU'EST-CE QUE L'AUTISME ?

Les différents noms de l'autisme

Les caractéristiques de l'autisme

- 👉 Difficultés de communication et d'interaction sociale
- 👉 Les modèles restreints et répétitifs de comportements, d'activités ou d'intérêts

RECONNAÎTRE ET ABORDER LES VICTIMES, TÉMOINS OU SUSPECTS AUTISTES

Les indicateurs d'autisme chez une personne

- 👉 Le comportement de la personne

ARRESTATIONS ET GARDES À VUE

L'arrestation

Les suspects autistes en garde à vue

La fouille au corps

Dans la cellule

5	INTERROGER DES VICTIMES, DES TÉMOINS OU DES SUSPECTS AUTISTES	28
6	Avant l'interrogatoire	28
	👉 Obtenez des informations générales sur la personne	28
	👉 Gérer le stress et l'anxiété avant l'interrogatoire	30
8	👉 Planifiez la façon dont vous poserez vos questions et les techniques que vous utiliserez	31
9	Pendant l'interrogatoire	32
	👉 S'adapter aux problèmes sensoriels	32
	👉 Utiliser des approches linguistiques et de communication appropriées	32
10	👉 Planifier et préparer	33
	👉 Établir un rapport / Engager et expliquer	33
14	👉 Produire un témoignage	34
15	👉 L'interrogatoire cognitif	34
15	👉 Quel type de questions choisir ?	36
	👉 Aides visuelles	36
18	👉 Clôture	37
18	👉 Évaluation	37
20		
24		
25		



QU'EST-CE QUE L'AUTISME?

L'autisme est un trouble permanent du développement qui affecte la façon dont les personnes communiquent et interagissent avec le monde.

Les personnes autistes voient, entendent et ressentent le monde différemment des autres. Si vous êtes autiste, vous l'êtes pour la vie; l'autisme n'est pas une maladie et ne peut être «guéri». Souvent, les personnes estiment que le fait d'être autiste constitue un aspect fondamental de leur identité.

L'autisme est un trouble dont les manifestations sont très variables, c'est pourquoi on parle du trouble du spectre de l'autisme. Toutes les personnes autistes partagent certaines difficultés, mais le fait d'être autiste les affectera de différentes manières. Certaines rencontrent également des difficultés d'apprentissage, des problèmes de santé mentale ou d'autres maladies, ce qui signifie que les personnes autistes ont besoin de différents niveaux de soutien.

LES DIFFÉRENTS NOMS DE L'AUTISME

Au fil des ans, différentes appellations ont été utilisées pour désigner l'autisme, notamment trouble du spectre de l'autisme (TSA), autisme, autisme de Kanner, trouble envahissant du développement (TED), autisme de haut niveau, syndrome d'Asperger... Certains adultes autistes utilisent d'autres termes pour se décrire, comme par exemple «aspie».



LES CARACTÉRISTIQUES DE L'AUTISME

Souvent, les personnes autistes n'ont pas «l'air» handicapées. Certains parents d'enfants autistes disent que les autres pensent simplement que leur enfant est méchant ou mal élevé, tandis que les adultes autistes trouvent qu'ils sont, parfois, incompris.

Les caractéristiques de l'autisme varient d'une personne à l'autre, mais pour qu'un diagnostic soit posé, une personne sera généralement évaluée comme ayant eu :

- 👉 Des difficultés persistantes en matière de communication et d'interaction sociale
- 👉 Des comportements, des activités ou des intérêts restreints et répétitifs depuis la petite enfance, au point de «limiter et d'entraver le fonctionnement quotidien».

Difficultés de communication et d'interaction sociale

Les personnes autistes ont des difficultés à interpréter le langage verbal et non verbal, comme les gestes ou le ton de la voix. Beaucoup ont une compréhension très littérale du langage et croient que les gens pensent toujours exactement ce qu'ils disent. Elles peuvent trouver difficile d'utiliser ou de comprendre :

- 👉 Les expressions faciales.
- 👉 Le ton de la voix.
- 👉 Les plaisanteries et le sarcasme.

Certaines personnes autistes peuvent ne pas parler, ou avoir un langage assez limité. Elles comprennent souvent mieux ce que les autres leur disent qu'elles ne sont capables de s'exprimer, mais peuvent néanmoins avoir des difficultés avec l'imprécision ou les concepts abstraits. Certaines personnes autistes sont capables de s'exprimer, ou préfèrent utiliser des moyens de communication alternatifs comme le langage des signes ou les symboles visuels, et peuvent communiquer très efficacement sans la parole.

D'autres ont de bonnes compétences linguistiques et s'expriment très bien, mais peuvent tout de même avoir du mal à comprendre les attentes des autres au cours d'une conversation. Elles peuvent alors répéter ce que l'autre personne vient de dire (c'est ce que l'on appelle l'écholalie) ou parler longuement de leurs propres centres d'intérêt. Une personne autiste peut sembler parler couramment et comprendre ce que vous lui dites, mais elle peut tout de même avoir besoin d'aide (par exemple, lorsque la conversation devient plus compliquée ou qu'elle porte sur un sujet qui la rend très anxieuse). Plus une personne autiste est anxieuse, plus elle aura besoin de soutien et plus la probabilité qu'il y ait des malentendus augmentera.

Les personnes autistes peuvent avoir du mal à nouer des amitiés. Certaines souhaitent interagir avec d'autres personnes et se faire des amis, mais ne savent pas comment s'y prendre.

Les modèles restreints et répétitifs de comportements, d'activités ou d'intérêts

COMPORTEMENTS RÉPÉTITIFS ET ROUTINES

Le monde peut sembler très imprévisible et déroutant pour les personnes autistes, qui s'appuient souvent sur une routine quotidienne pour savoir ce qui va se passer chaque jour. Ils peuvent vouloir emprunter toujours le même chemin pour se rendre à l'école ou au travail et en revenir, ou manger toujours la même chose au petit-déjeuner.

L'utilisation de règles peut également être importante. Il peut s'avérer difficile pour une personne autiste d'adopter une approche différente une fois qu'on lui a appris la « bonne » façon de faire quelque chose. Les personnes du spectre de l'autisme peuvent ne pas être à l'aise avec l'idée du changement, mais elles peuvent mieux le surmonter lorsqu'elles ont la possibilité de s'y préparer à l'avance.

CENTRES D'INTÉRÊT TRÈS CIBLÉS

De nombreuses personnes autistes ont des centres d'intérêt intenses et très ciblés, souvent dès leur plus jeune âge. Ces centres d'intérêt peuvent évoluer avec le temps ou durer toute la vie, et peuvent aller de l'art ou de la musique aux trains ou aux ordinateurs. Un centre d'intérêt peut parfois être inhabituel et entraîner des problèmes avec la police.

SENSIBILITÉ SENSORIELLE

Les personnes autistes peuvent également présenter une sensibilité excessive ou insuffisante aux sons, au toucher, aux goûts, aux odeurs, à la lumière, aux couleurs, aux températures ou à la douleur. Par exemple, elles peuvent trouver certains bruits de fond, que d'autres personnes ignorent ou bloquent, insupportablement forts ou distrayants. Cela peut provoquer de l'anxiété ou même une douleur physique. Elles peuvent aussi être fascinées par les lumières ou les objets qui tournent.

DÉTRESSE

Les personnes autistes n'ont en général pas besoin d'être admises en psychiatrie pour des soins à la demande d'un tiers ou en cas de péril imminent. Cependant, dans des moments de forte anxiété ou d'incertitude, certaines personnes autistes peuvent présenter des comportements de détresse qui pourraient suggérer qu'elles souffrent de troubles mentaux. En cas de danger imminent pour la sûreté des personnes attesté par un avis médical, les maires et, à Paris, les commissaires de police, peuvent prendre toute mesure provisoire, notamment d'hospitalisation, à l'égard de personnes révélant des troubles mentaux manifestes. Cela pourrait être nécessaire pour les personnes dont la détresse se manifeste par un comportement d'auto-agressivité ou d'agression dirigée vers les autres.

Si la police sait que la personne a été diagnostiquée autiste, il est essentiel que cette information soit communiquée de manière cohérente à tous les professionnels avec lesquels la personne entre en contact. Idéalement, les membres de la famille devraient être invités à fournir des informations et un soutien pendant son transport vers le lieu sûr et pendant l'attente de l'évaluation, car ils sont les mieux placés pour identifier ce qui peut aider à apaiser la personne et la rassurer.

Si une personne est initialement appréhendée et emmenée au poste de police et qu'il apparaît par la suite qu'elle est autiste et qu'elle souffre de détresse mentale, elle doit être emmenée dans un lieu sûr qui n'est pas un poste de police, généralement un hôpital, pour y être évaluée. Cette opération doit être effectuée par ambulance. Le soutien des membres de la famille doit tout de même être recherché pour assurer une communication claire sur les besoins spécifiques de la personne en matière de communication.



CRISES DE NERFS

Une crise de nerfs est «une réponse intense à des situations accablantes». Elle se produit lorsqu'une personne devient complètement dépassée par la situation dans laquelle elle se trouve et perd temporairement le contrôle de son comportement. Cette perte de contrôle peut s'exprimer verbalement (cris, hurlements, pleurs) ou physiquement (coups de pied, attaques, morsures).

Une crise de nerfs n'est pas la même chose qu'un caprice. Ce n'est pas un «mauvais» comportement. Lorsqu'une personne est complètement dépassée par les événements et que son état ne lui permet pas de l'exprimer de manière appropriée, il est compréhensible qu'elle fasse une crise.

La crise de nerfs n'est pas la seule façon pour une personne autiste d'exprimer ce sentiment d'accablement. D'autres comportements incluent le refus d'interagir, le retrait de situations qu'elles trouvent difficiles ou leur évitement total.

REPÉRER UNE CRISE QUI EST SUR LE POINT DE SE PRODUIRE

De nombreuses personnes autistes montrent des signes de détresse avant de faire une crise, ce que l'on appelle parfois la «phase de bouillonnement». Ils peuvent commencer à montrer des signes d'anxiété, comme faire les cent pas, chercher à se rassurer par des questions répétitives ou montrer des signes physiques, comme un balancement.

On parle alors de «stimulation» ou de comportement d'autostimulation.

À ce stade, il est peut-être encore possible d'éviter une crise. Les stratégies à envisager sont les suivantes: distraire, détourner l'attention, aider la personne à utiliser des stratégies d'apaisement comme des jouets anti-stress ou écouter de la musique, supprimer tout déclencheur potentiel et rester soi-même calme.

COMMENT RÉAGIR À UNE CRISE DE NERFS

Évitez de crier des ordres directs et adoptez une approche discrète:

👉 Donnez un peu de temps à la personne; il peut lui falloir un certain temps pour se remettre d'une surcharge d'informations ou de sensations.

👉 Demandez calmement à la personne (ou à ses parents ou amis) si elle va bien, en lui laissant le temps de répondre.

👉 Essayez de créer un espace calme et sûr: demandez aux gens de s'éloigner et de ne pas fixer la personne, éteignez la musique et les lumières vives - essayez tout ce que vous pouvez imaginer pour réduire la surcharge d'informations.

«Je me suis retrouvé à la gare de Bristol Parkway sur les rails et évidemment pas dans un bon état d'esprit. J'ai été écarté des voies, probablement par le personnel de la gare, je ne me rappelle pas. À ce moment-là, la police est arrivée. L'un des officiers a très rapidement constaté que j'avais des difficultés sensorielles et qu'il serait utile de communiquer avec moi par d'autres moyens. Grâce à son évaluation rapide de la situation, nous avons immédiatement pu communiquer. En effet, lorsque je suis en détresse, je ne parle pas. Je n'aime pas du tout que l'on me touche et je suis très sensible au bruit en particulier et à certaines lumières. Si quelqu'un ne détecte pas ces choses, la situation peut rapidement dégénérer. On peut finir par me maîtriser ou m'immobiliser mais la situation ne fera qu'empirer, car plus on me touche, plus je suis en détresse, mais je ne peux pas dire pourquoi.»

La policière m'a posé des questions claires et fermées auxquelles je pouvais répondre par oui ou par non, ce qui me permettait de hocher la tête ou de montrer mes cartes de communication. La contrainte n'était utilisée qu'en cas d'absolue nécessité. On m'expliquait toujours ce qui allait se passer ensuite - un autre élément clé - afin que je sache exactement ce qui allait se dérouler. Ce n'est pas parce que je suis non verbal et en détresse que je suis stupide. Les gens parlent souvent de vous comme si vous n'étiez pas là, parce que vous ne communiquez pas, alors qu'en fait, j'entends tout ce qu'ils disent, j'ai juste parfois du mal à assimiler les choses à la même vitesse. La policière a remarqué qu'il fallait me donner une distraction. Malheureusement, je n'avais aucun des objets sensoriels que j'avais habituellement avec moi, alors elle m'a gentiment prêté sa lampe de poche qui ne fonctionnait pas, mais qui faisait du bruit. Je l'ai gardée avec moi tout au long de mon interaction avec la police et c'est l'une des choses qui m'a permis de traverser cette épreuve vraiment difficile.»

Adulte autiste

TÉMOIGNAGE • TÉMOIGNAGE •

RECONNAÎTRE ET ABORDER LES VICTIMES, TÉMOINS OU SUSPECTS AUTISTES

Chaque personne autiste est différente, et il n'est pas toujours facile, au début, de savoir si quelqu'un est autiste.

Néanmoins, si le comportement et la réaction d'une personne vous semblent inhabituels, demandez-vous si cette personne pourrait être autiste.

Les directives pour aborder et parler aux personnes autistes sont similaires à celles que vous utiliseriez pour aborder toute autre personne potentiellement vulnérable dans une situation stressante.

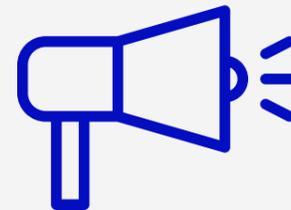
LES INDICATEURS

D'AUTISME CHEZ

UNE PERSONNE

Le comportement de la personne

De nombreuses personnes autistes n'ont pas reçu de diagnostic officiel d'autisme, ou ne savent pas qu'elles sont autistes. D'autres peuvent choisir de ne pas révéler qu'elles ont un trouble du spectre de l'autisme.



«Je suis terrifié à l'idée d'être arrêté par la police [dans ma voiture] parce que je ne croise pas beaucoup le regard des gens et je sais qu'ils vont penser que j'ai l'air «louche».»

Adulte autiste

TÉMOIGNAGE • TÉMOIGNAGE •

Vous pouvez supposer qu'une personne est autiste parce qu'elle présente certaines des caractéristiques suivantes:

Est-ce que la personne à qui vous avez affaire...

- ☞ a un contact visuel inhabituel (ou inexistant), et se comporte de manière inappropriée, imprévisible ou inhabituelle?
- ☞ semble avoir du mal à vous comprendre?
- ☞ trouve difficile de vous parler?
- ☞ répète ce que vous ou une autre personne dites?
- ☞ parle franchement, au point d'être directe ou impolie?
- ☞ semble anormalement anxieuse, agitée ou même effrayée par vous?
- ☞ montre un comportement répétitif, de type obsessionnel?
- ☞ montre une sensibilité au son, à la lumière ou au toucher?
- ☞ semble ne pas se rendre compte des conséquences de ce qu'elle a pu faire?

Tous ces signes indiquent que la personne est peut-être autiste.

À faire



- ☞ Faites en sorte que la situation reste calme.
.....
- ☞ Soyez conscient que votre comportement ou votre langage peut être déroutant pour une personne autiste, de la même manière que certains comportements autistiques peuvent être inattendus pour vous.
.....
- ☞ Éteignez les sirènes ou les gyrophares, si possible.
.....
- ☞ Vérifiez que la personne n'est pas blessée, en étant aussi peu invasif que possible. Les personnes autistes peuvent ne pas vous parler d'une blessure ou même ne pas s'en rendre compte, en raison de différences sensorielles.
.....
- ☞ Expliquez clairement la situation et ce sur quoi vous allez poser des questions. Si vous emmenez la personne ailleurs, expliquez clairement où vous l'emmenez et pourquoi.
.....
- ☞ Utilisez des supports/aides visuels, tels que des dessins ou des photos, pour expliquer ce qui se passe. Si elles savent lire, il peut être utile d'écrire les informations. Les personnes autistes comprennent souvent mieux les informations visuelles que les paroles.
.....

- ☞ Gardez un langage clair, concis et simple: utilisez des phrases courtes et des instructions directes étape par étape, et allez toujours au bout de ce que vous avez dit.
.....
- ☞ Laissez bien le temps à la personne de répondre.
.....
- ☞ Dites son nom au début de chaque phrase si vous le connaissez, afin qu'elle sache que vous vous adressez à elle. Donnez des instructions claires, lentes et directes; par exemple, « Jacques, s'il vous plaît, sortez de la voiture ».
.....
- ☞ Assurez-vous que les questions sont directes, claires et centrées sur une seule chose à la fois pour éviter toute confusion. Une personne autiste peut répondre à votre question sans comprendre l'implication de ce qu'elle dit, ou elle peut être d'accord avec vous simplement parce qu'elle pense que c'est ce qu'elle est censée faire.
.....
- ☞ Dans la mesure du possible, demandez à un parent ou à d'autres personnes présentes sur les lieux des informations et de l'aide sur la manière de communiquer avec la personne et de désamorcer son comportement.
.....

À ne pas faire



- ☞ Essayer d'empêcher la personne de taper dans ses mains, de se balancer ou de faire d'autres mouvements répétitifs - il peut s'agir d'une stratégie pour se calmer.
.....
- ☞ Retirer un objet que la personne garde peut-être pour se reconforter, comme un élastique ou du papier. Cela peut augmenter l'anxiété et provoquer une détresse chez la personne, c'est pourquoi cette pratique n'est pas recommandée, sauf si elle est indispensable.
.....
- ☞ Toucher la personne ou utiliser des menottes si la situation n'est pas dangereuse ou ne met pas sa vie en danger, car elle peut devenir extrêmement agitée en raison de sa sensibilité accrue et aiguë.
.....
- ☞ S'alarmer si elle semble trop proche de vous. Les personnes autistes ne comprennent pas forcément la notion d'espace personnel. Elles peuvent envahir votre espace personnel ou avoir elles-mêmes besoin de plus d'espace personnel.
.....
- ☞ Présumer que si elle répète ce que vous dites, elle est impolie ou insolente. Une telle réponse pourrait être de l'écholalie (répétition de la question ou de la phrase), vérifiez donc qu'elle a bien compris la question.
.....

- ☞ Utiliser du sarcasme, des figures de style ou de l'ironie. Les personnes autistes peuvent prendre les choses au pied de la lettre, ce qui entraîne d'énormes malentendus. Voici quelques exemples qui pourraient prêter à confusion pour quelqu'un qui interprète le langage littéralement: « Tu me fais marcher » et « Ça m'a tapé dans l'œil ».
.....
- ☞ Attendre une réponse immédiate aux questions ou aux instructions, car la personne peut avoir besoin de temps pour assimiler ce que vous avez dit. Donnez-lui tout le temps nécessaire pour répondre.
.....
- ☞ Interpréter à tort l'absence de réponse comme un refus de coopérer. Augmenter la force dans une demande peut potentiellement aggraver la situation.
.....
- ☞ Considérer à tort le fait que la personne évite le contact visuel comme une impolitesse ou un motif de suspicion.
.....
- ☞ Élever la voix.

ARRESTATIONS ET GARDES À VUE

Être arrêté et placé en détention (en particulier dans une cellule), même pour une courte durée, est une expérience anxiogène pour n'importe qui. Pour une personne autiste qui a besoin d'une routine, qui est effrayée par l'incertitude et qui peut avoir des besoins ou des sensibilités sensorielles, cela peut être particulièrement difficile.

L'ARRESTATION

En raison de leurs difficultés sensorielles et de communication, les personnes autistes risquent de ressentir une détresse bien plus grande lorsqu'elles se font arrêter.

Des personnes autistes ont rapporté des réactions psychologiques et physiques extrêmes dans des situations où il est fait usage de la force, bien qu'il s'agisse d'un domaine encore peu étudié.

Les personnes autistes doivent être traitées comme des personnes vulnérables par la police et, à ce titre, des ajustements raisonnables doivent être effectués.



À faire



☞ Limitez au maximum les contacts physiques, en évitant si possible l'utilisation de menottes ou d'autres moyens de contention.

☞ Vérifiez si la personne porte sur elle des informations sur ses besoins, lisez-les et appliquez-les.

☞ Expliquez simplement et calmement où vous emmenez la personne et pourquoi. Dites-lui ce à quoi elle doit s'attendre à son arrivée dans le local de garde à vue.

☞ Appelez à l'avance pour prévenir le personnel de garde si la personne semble en détresse. Demandez si des dispositions peuvent être prises pour éviter d'avoir à attendre dans une zone très fréquentée.

☞ Dites au policier de garde que le détenu est autiste et expliquez toute préoccupation connexe.

☞ Donnez l'avertissement lentement et clairement et vérifiez que la personne ai bien compris.

À ne pas faire



☞ Se précipiter pour procéder à une arrestation, sauf si c'est la seule option.

☞ Élever la voix ou bousculer la personne, sauf en cas de nécessité absolue.

☞ Utiliser les sirènes et les gyrophares, si vous pouvez les éviter.

☞ Déténir ou transporter une personne autiste non accompagnée à l'arrière d'un fourgon de police. Elle pourrait devenir angoissée et nécessiter votre attention immédiate ou les premiers soins.

☞ Essayer d'empêcher la personne de se balancer ou de faire d'autres mouvements répétitifs - il s'agit de mécanismes pour se calmer et il est probable qu'elle ne les contrôle pas.

☞ Retirer les objets de «réconfort», tels qu'un élastique ou d'autres petits objets, sauf si cela est indispensable. Cela peut augmenter l'anxiété.

LES SUSPECTS AUTISTES

EN GARDE À VUE

Les personnes autistes peuvent avoir du mal à reconnaître automatiquement et à protéger leurs intérêts personnels. Lors de la garde à vue, cela peut poser des difficultés.

Un certain nombre d'entre elles, peuvent bénéficier d'une mesure de protection. Depuis le 1er juin 2019¹, en cas de placement en garde à vue, l'officier ou l'agent de police judiciaire doit systématiquement demander à la personne majeure si elle fait l'objet d'une mesure de protection. Si tel est le cas, ou si l'information apparaît à un autre titre dans la procédure, les services de police ont l'obligation d'aviser le tuteur, le curateur ou le mandataire spécial au plus tard dans un délai de 6 heures à partir du moment où est apparue l'existence d'une mesure de protection, sauf décision contraire du procureur de la République. Le curateur, le tuteur ou le mandataire spécial peut désigner un avocat ou demander qu'un avocat soit commis d'office. Il peut également demander que la personne soit examinée par un médecin pour vérifier si son état est compatible avec la garde à vue.

Les personnes autistes sont susceptibles de rencontrer des difficultés au cours de la procédure de détention en raison de leurs différents modes de communication et de traitement des informations sensorielles. Les exigences sensorielles associées à l'environnement et au processus de garde

à vue peuvent être particulièrement difficiles pour elles. Un surcroît d'anxiété peut rendre encore plus difficile la gestion de ces exigences et la tolérance vis-à-vis de la détention. Dans certains cas, cela peut avoir un impact négatif sur leur bien-être et les empêcher de participer au processus de détention.

Lorsque les personnes autistes ont du mal à gérer les informations sensorielles de leur environnement :

👉 Elles peuvent devenir stressées, surchargées ou anxieuses, et peuvent même ressentir une douleur physique.

👉 Leur anxiété peut les amener à devenir agitées ou perturbatrices ; si leur anxiété augmente, elles peuvent même devenir agressives.

👉 Elles peuvent avoir des difficultés à se concentrer, à écouter et à traiter les informations ou à réagir de manière appropriée.

👉 Elles peuvent avoir une « crise », c'est-à-dire être complètement dépassées par leur situation actuelle et perdre temporairement le contrôle de leur comportement, ou un « enfermement », c'est-à-dire se retirer de ce qui se passe autour d'elles.

Certaines personnes autistes présentent des handicaps et des problèmes médicaux en plus de leur autisme. Il peut s'agir de difficultés d'apprentissage, de trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH), d'épilepsie, de dyslexie, de surdité et de paralysie cérébrale.

Les problèmes de santé mentale, y compris le stress, la dépression, les pensées suicidaires, les tentatives



de suicide et le suicide sont plus fréquents chez les personnes autistes que chez les autres. Être placé en garde à vue peut également augmenter le risque de pensées suicidaires ou d'automutilation. Il est important d'être conscient de ce risque et de le minimiser par un soutien approprié.

La question spécifique «avez-vous déjà reçu un diagnostic de trouble du spectre de l'autisme?» devrait toujours être posée. Pour ceux qui ont déjà été diagnostiqués, il est essentiel qu'ils se sentent à l'aise avec le fait de révéler leur diagnostic.

Les recherches menées auprès de personnes autistes qui ont déjà révélé leur diagnostic à la police montrent qu'elles

l'ont fait parce qu'elles voulaient bénéficier d'aménagements pour les aider à communiquer, pour aider les officiers à comprendre pourquoi elles pouvaient agir différemment et pour contrer tout stéréotype (par exemple, qu'un manque de contact visuel les ferait paraître malhonnêtes).

En revanche, les personnes autistes qui n'ont pas révélé leur autisme ont dit craindre que le manque de compréhension générale de l'autisme ne les stigmatise et ne dévalorise leur témoignage.

Les personnes doivent être rassurées sur le fait que la divulgation de leur diagnostic d'autisme signifie qu'elles ne seront pas stigmatisées et bénéficieront de plus d'attention à leurs difficultés.

À faire



☞ Restez attentif à la possibilité d'un autisme non diagnostiqué ou non révélé. Vous devez quand même faire les aménagements nécessaires si vous soupçonnez qu'une personne est autiste.

☞ Faites un effort pour faciliter la révélation d'un diagnostic d'autisme.

☞ Retenez la personne dans l'endroit le plus calme possible et essayez d'être rassurant.

☞ Dans la mesure du possible, évitez de faire attendre les suspects autistes avant l'interrogatoire. Par exemple, peut-on les faire venir en tête de la file d'attente? Le fait de devoir attendre peut être extrêmement stressant et anxiogène pour une personne autiste. Si la salle de garde à vue est occupée et que l'attente ne peut être évitée, assurez-vous de leur dire qu'ils devront peut-être attendre, expliquez-leur la raison, et tenez-les au courant si possible.

☞ Évitez de les faire attendre avec d'autres suspects.

☞ Assurez-vous que les mesures de sécurité adéquates sont en place pour minimiser le risque d'automutilation et d'autres blessures.

☞ Demandez directement à la personne si elle a des sensibilités sensorielles. Les odeurs, les sons, l'éclairage, le toucher ou des textures particulières comme les couvertures ou les vêtements de la police sont-ils source de détresse? Évaluez toute sensibilité que la personne pourrait avoir.

☞ Gardez à l'esprit que les signes d'autisme peuvent fluctuer en fonction des niveaux d'anxiété et de stress.

☞ Laissez la personne conserver tout objet de réconfort qu'elle peut avoir si cela ne lui cause pas de tort. Il peut s'agir d'un jouet, d'un masque pour les yeux ou de protections auditives.

☞ Si la personne fait l'objet d'une mesure de protection, informez le tuteur ou le curateur.

☞ Envisagez de demander l'avis d'un professionnel de l'autisme qui comprend les besoins et les difficultés particulières de la personne.

☞ Assurez-vous que la personne comprend les raisons pour lesquelles elle est arrêtée. Des recherches menées auprès de personnes autistes qui ont été arrêtées montrent qu'elles sont parfois confuses quant aux raisons de leur arrestation.

☞ Assurez-vous que la personne comprend combien de temps elle restera en détention et ce à quoi elle peut s'attendre. Une personne autiste est susceptible de se sentir plus à l'aise en détention et sera donc plus réceptive au processus si le personnel lui explique ce qu'il fait, pourquoi et ce qui va se passer ensuite. Cela contribuera à éliminer une partie de la peur de la procédure qui est souvent causée par le fait de ne pas savoir à quoi s'attendre. Il sera plus facile de travailler avec un détenu moins anxieux et moins craintif.

☞ Évitez d'être précis sur les horaires si vous n'avez pas besoin de l'être ou s'ils sont susceptibles de changer. «Je serai à vous dans une minute» peut être interprété littéralement et provoquer de l'anxiété si vous n'apparaissez pas une minute plus tard.

☞ La personne peut préférer et répondre plus favorablement à des informations visuelles ou écrites plutôt que de recevoir une grande quantité d'informations et/ou d'instructions verbales. Demandez-lui ce qu'elle préfère et essayez d'y répondre.

☞ Identifiez et répondez à toute exigence diététique.

À ne pas faire



☞ Être en trop grand nombre autour de la personne. Elle réagira mieux si elle a affaire à un nombre aussi réduit que possible d'officiers de police et de membres du personnel.

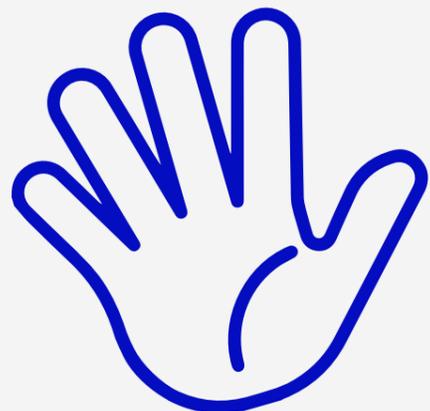
☞ Faire des bruits forts et soudains. Si une personne autiste est gardée dans une cellule, le bruit de la porte qui claque peut être très angoissant ou les cris des autres détenus très effrayants.

LA FOUILLE AU CORPS

Être fouillé peut également causer des difficultés aux personnes autistes. Elles peuvent être anxieuses à l'idée de ce qui va se passer pendant cette procédure. Dans certains cas, elles peuvent se mettre en colère si vous les approchez inopinément par derrière. Certaines personnes autistes peuvent également être très sensibles au toucher et la fouille peut les mettre mal à l'aise ou les angoisser. Les procédures de fouille et de prélèvement invasives peuvent être particulièrement difficiles pour les détenus autistes. Les mesures suivantes doivent toujours être prises.

👉 Les facteurs potentiels de stress sensoriel tels que la fouille, le prélèvement d'écouvillons/la coupe des ongles, la prise de la photo d'identité judiciaire et la nécessité d'appliquer une pression sur les mains lors de la prise d'empreintes digitales doivent être clairement expliqués à la personne à l'avance. Présentez ces informations de manière visuelle si possible. Laissez à la personne le temps de les assimiler.

👉 Prenez votre temps pour effectuer ces procédures et soyez patient avec la personne - le nouvel environnement, associé à de nouvelles difficultés sensorielles, peut être particulièrement difficile et nécessiter un temps de traitement supplémentaire.



👉 Expliquer ce que vous faites et la raison pour laquelle vous le faites tout au long du processus peut aider à réduire le stress et l'anxiété. Expliquez étape par étape ce qui se passe actuellement et ce qui se passera ensuite (par exemple, en utilisant les formules « maintenant, puis, d'abord et ensuite »).

👉 Un seul officier doit être la principale personne chargée de la communication, et le second officier doit de préférence rester silencieux. La conversation entre les officiers doit être réduite au minimum, car elle peut distraire et accabler la personne.

DANS LA CELLULE

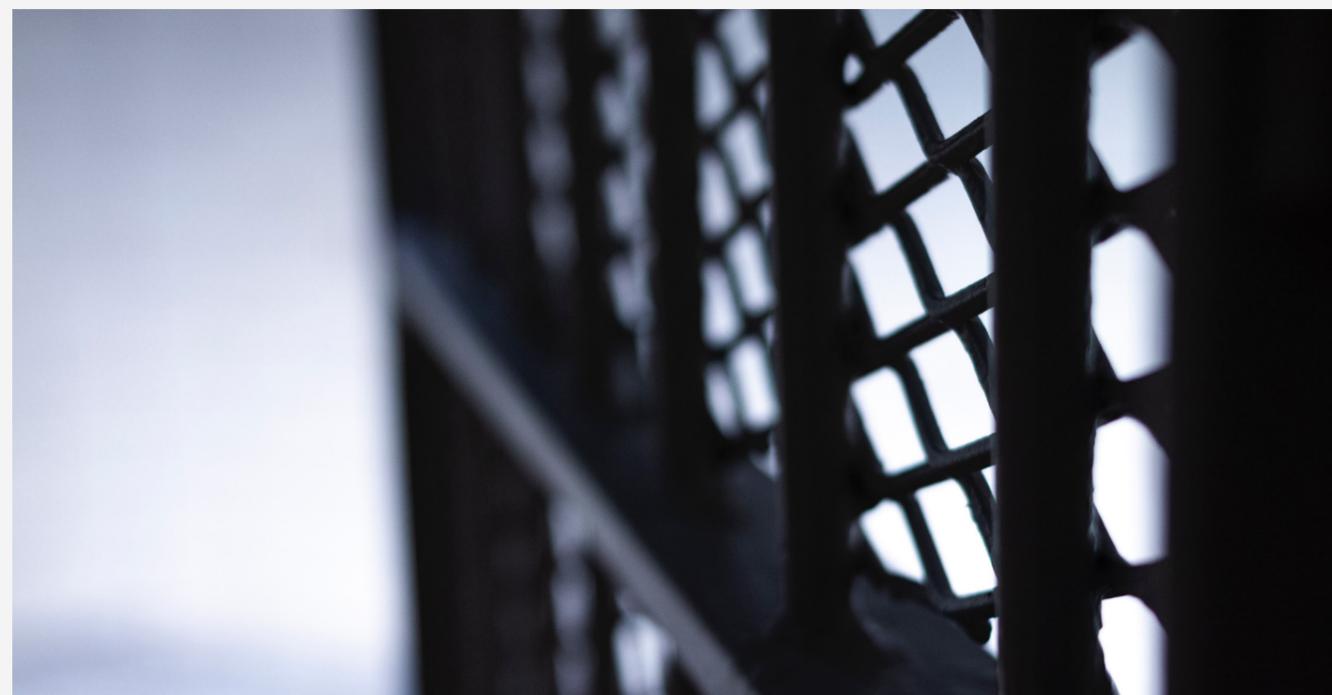
Être détenu dans une cellule peut être très anxiogène pour les personnes autistes.

Elles peuvent s'inquiéter du temps qu'elles passeront en cellule et de ce qui se passera ensuite. Le manque d'intimité associé à la vidéosurveillance et aux toilettes ouvertes peut être angoissant pour certaines personnes autistes. Dans certains cas, elles peuvent ne pas utiliser les toilettes parce qu'elles pensent qu'elles seront surveillées par la vidéosurveillance. Le manque de choses à faire peut également accentuer leur détresse émotionnelle, car elles n'ont aucune distraction pour éviter de penser à ce qui se passe.

De plus, le fait d'avoir accès à des produits de toilette, de la nourriture et des boissons, des produits sanitaires, une pause pour faire de l'exercice ou une douche peut

ne pas être évident pour elles. Si cela n'est pas précisé, certaines personnes autistes peuvent ne pas demander ce dont elles ont besoin parce qu'elles sont anxieuses ou pensent qu'elles vont s'attirer des problèmes. Elles doivent aussi être informées de la façon de contacter le personnel de garde en cas de besoin.

La cellule peut également être un environnement sensoriel accablant pour les personnes autistes. Elles peuvent avoir du mal à gérer les lumières vives dans la cellule ou à y être exposées pendant une longue période. Les bruits forts créés par les portes de la cellule ou les autres détenus peuvent également les rendre anxieuses ou effrayées. Certaines personnes autistes peuvent également trouver le petit espace confiné source de claustrophobie, d'autant plus qu'elles ne peuvent pas se déplacer librement.



À faire



☞ Demandez-leur si vous pouvez procéder à des aménagements dans la cellule et faites-les si possible, par exemple en tamisant les lumières.

.....

☞ Expliquez-leur qu'elles peuvent demander de la nourriture et des boissons, des produits de toilette et des produits sanitaires pendant leur détention.

.....

☞ Expliquez-leur qu'elles ont le droit de prendre une douche et de faire de l'exercice à la discrétion du personnel de détention.

.....

☞ Rassurez-les en leur disant que les caméras de vidéosurveillance ne les verront pas utiliser les toilettes.

.....

☞ Dites-leur que quelqu'un passera les voir de temps en temps dans la cellule et donnez-leur une estimation de la fréquence de ces visites et leur raison.

À ne pas faire



☞ Simplement leur demander si elles vont bien pendant un examen de la cellule. Leur demander spécifiquement si elles veulent quelque chose à manger, à boire, etc., car certaines personnes autistes peuvent avoir du mal à communiquer qu'elles ont besoin de quelque chose ou être anxieuses à l'idée de dire qu'elles sont en détresse.

.....

☞ Partir du principe qu'elles vont bien si elles ont l'air calme, car certaines personnes autistes peuvent ne pas avoir l'air visiblement en détresse ou ne pas être capables de vous dire qu'elles sont bouleversées.



INTERROGER DES VICTIMES, DES TÉMOINS OU DES SUSPECTS AUTISTES

AVANT

L'INTERROGATOIRE

La planification et la préparation sont essentielles pour mener n'importe quel interrogatoire, mais surtout un interrogatoire avec une personne autiste.

Vous devrez adapter ce que vous faites pour tenir compte des différences dans la façon dont les personnes autistes se souviennent des informations et communiquent, et pour minimiser le stress et l'anxiété. L'autisme étant caractérisé par des difficultés de communication sociale, un interrogatoire avec la police est une situation intrinsèquement stressante pour une personne autiste.

Obtenez des informations générales sur la personne

En apprendre davantage sur l'autisme de la personne peut contribuer à réduire son stress et à améliorer la qualité des preuves que vous obtiendrez. Parlez-lui ainsi qu'aux personnes qui l'aident (famille ou personnel soignant) pour savoir :

☞ Ce qui la fait se sentir stressée et anxieuse, et comment cela peut être atténué. Elle peut se sentir stressée lorsqu'elle n'a pas accès à un objet particulier ou lorsqu'une chose particulière ne se produit pas à la même heure chaque jour. Les nouvelles situations peuvent être particulièrement stressantes pour une personne autiste, et elle peut avoir besoin d'un soutien et d'ajustements supplémentaires pour minimiser son anxiété pendant un interrogatoire.

☞ Les «centres d'intérêt» qu'elle peut avoir; réfléchissez à la façon dont vous pouvez les utiliser pour établir une relation

avec elle, ou comment les éviter s'ils sont source de distraction pendant son témoignage.

☞ Si elle a des difficultés sensorielles particulières ou des déclencheurs, et quelles sont les techniques qu'elle utilise pour se calmer et que vous ne devez pas interrompre.

☞ Comment vous pouvez adapter l'environnement pour mieux répondre à ses besoins sensoriels. Un autre lieu d'interrogatoire serait-il plus approprié? Les modifications apportées à la salle d'interrogatoire peuvent ne pas suffire, il peut y avoir

☞ Encore du bruit, par exemple, ou la personne peut simplement être trop angoissée en dehors d'un environnement familial comme son propre domicile.

☞ Quel est son niveau de langage et de compréhension. Le langage expressif (parlé) d'une personne autiste peut être

meilleur que son langage réceptif (compréhension et traitement du langage), et elle peut donc avoir besoin de plus de temps pour traiter les questions avant de répondre.

☞ La façon dont elle préfère communiquer.

N'oubliez pas que les personnes qui la connaissent bien sauront comment l'aider à communiquer avec vous. Il peut également être nécessaire de demander l'avis d'un psychologue ou d'un assistant social spécialisé dans l'autisme.

Il peut être utile d'organiser plusieurs réunions avant l'interrogatoire pour aider l'enquêteur à établir un rapport, à se familiariser avec les besoins de communication de la personne et, en fin de compte, à améliorer la qualité de l'interrogatoire.

À SAVOIR

La convention de l'ONU des Droits des Personnes Handicapées exige que les Etats «assurent l'accès effectif des personnes handicapées à la justice, sur la base de l'égalité avec les autres, y compris par le biais d'aménagements procéduraux et d'aménagements en fonction de l'âge, afin de faciliter leur participation effective, directe ou indirecte, notamment en tant que témoins, à toutes les procédures judiciaires, y compris au stade de l'enquête et aux autres stades préliminaires.»

☞ Article 13



Gérer le stress et l'anxiété avant l'interrogatoire

Les personnes autistes peuvent avoir beaucoup de mal à gérer les changements de routine et seront souvent stressées si leur routine est perturbée (par exemple, si on les emmène au poste de police). Même les événements prévus, comme le jour de l'interrogatoire par enregistrement vidéo, peuvent être très stressants.

Si une personne autiste est submergée par le stress, elle peut faire une « crise ».

Définissez toujours les procédures à l'avance et respectez-les autant que possible. Si des changements sont inévitables, prévenez la personne le plus tôt possible.

Donnez toujours à la personne des informations suffisamment détaillées pour qu'elle sache ce qui va se passer et ce à quoi elle doit s'attendre. Envoyez-lui une lettre personnalisée qui :

- ☞ est adaptée à ses besoins de communication.
- ☞ décrit clairement les procédures, en expliquant combien de temps cela va durer et ce qui va se passer.
- ☞ utilise un langage clair et direct et des images.

Envisagez de fournir un calendrier visuel pour aider la personne à mieux comprendre et à mieux anticiper. Ce calendrier doit comporter des images et montrer clairement l'ordre dans lequel les choses vont se dérouler.

Vous pouvez également organiser une visite pré-interrogatoire sur le lieu de l'interrogatoire, si possible. Cela contribuera à mettre la personne à l'aise et à la préparer à l'interrogatoire, de sorte qu'elle sera plus détendue le jour venu.

Planifiez la façon dont vous poserez vos questions et les techniques que vous utiliserez

Juger la capacité d'une personne à s'exprimer et son niveau de compréhension est essentiel pour obtenir un témoignage. Il est important de le faire avant de mener l'interrogatoire, afin de prévoir comment vous adapterez votre langage et vos questions. Par exemple, vous devrez peut-être prévoir plus de temps pour traiter les questions, les décomposer beaucoup plus que vous ne le feriez habituellement, et éviter les questions posées sous forme d'affirmations. Il est préférable de poser des questions courtes et directes, et d'éviter l'ironie, le sarcasme et les métaphores. D'autres méthodes d'aide à la mémorisation, comme les croquis, doivent également être envisagées.



À faire



☞ Renseignez-vous sur les besoins particuliers de la personne, y compris ce qui lui cause un stress particulier et ses problèmes sensoriels, auprès d'elle et de ses proches.

☞ Demandez un intermédiaire pour aider à la communication.

☞ Préparez un environnement d'interrogatoire qui tienne compte de ses besoins sensoriels.

☞ Fournissez des informations à l'avance dans des formats clairs et accessibles.

☞ Prévoyez comment adapter vos questions aux besoins de communication de la personne.

☞ Prévoyez des pauses. Parlez à la personne et à ceux qui la connaissent de sa capacité d'attention, de la fréquence à laquelle elle aura besoin d'une pause et de sa durée. Une aide visuelle claire, comme un sablier, peut être utile à cet égard. Établissez un plan pour les pauses et respectez-le dans la mesure du possible.

S'adapter aux problèmes sensoriels

De nombreuses personnes autistes éprouvent des difficultés à traiter les informations sensorielles quotidiennes telles que les images, les sons et les odeurs. Lorsque les personnes autistes ont du mal à gérer les informations sensorielles de l'environnement :

- ☞ Elles peuvent devenir stressées, submergées ou anxieuses, et peuvent même ressentir une douleur physique.
- ☞ Leur anxiété peut les amener à devenir agitées ou perturbatrices; si leur anxiété augmente, elles peuvent même devenir agressives.
- ☞ Elles peuvent avoir des difficultés à se concentrer, à écouter les questions qui leur sont posées ou à répondre de manière adéquate.
- ☞ Elles peuvent faire une « crise », se sentir complètement dépassées par la situation et perdre temporairement le contrôle de leur comportement.

Suggestions d'aménagements

Essayez d'interroger la personne dans un endroit différent, comme un lieu familier, ou une pièce adaptée à ses besoins. Pensez à :

- ☞ Modifier l'éclairage, par exemple utiliser une lampe plutôt qu'un éclairage au néon.

- ☞ Supprimer toute distraction sonore, par exemple un ventilateur électrique.
- ☞ L'interroger dans un autre endroit.
- ☞ Vous devez également permettre à la personne de tenir ou de manipuler l'un de ses objets favoris ou un jouet anti-stress (comme une balle anti-stress, une punaise bleue ou un bout de ficelle), car cela peut l'aider à se concentrer.

Utiliser des approches linguistiques et de communication appropriées

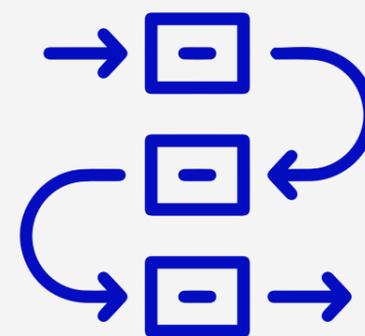
L'enquêteur peut aider :

- ☞ en parlant calmement d'une voix naturelle.
- ☞ en gardant un langage aussi simple et clair que possible, en n'utilisant que les mots nécessaires.
- ☞ en évitant l'ironie, les figures de style ou le sarcasme.
- ☞ en essayant de ne pas exagérer les expressions du visage ou le ton de la voix (qui peuvent être mal interprétés).
- ☞ en réduisant les gestes au minimum afin de minimiser les distractions - mais si nécessaire, en les accompagnant de déclarations ou de questions non ambiguës qui en clarifient le sens.
- ☞ en utilisant le nom de la personne au début de chaque question afin qu'elle sache que l'on s'adresse à elle.
- ☞ en indiquant à la personne les instructions ou les questions qui pourraient suivre, par exemple : « Jean, je veux que vous me parliez de... ».
- ☞ en laissant plus de temps à la personne pour répondre et en ne supposant pas

que le silence signifie qu'il n'y aura pas de réponse.

- ☞ en reformulant la question s'il n'y a pas de réponse.
- ☞ en incitant la personne à rassembler suffisamment d'informations pertinentes, car elle peut être incapable d'informer l'enquêteur lorsqu'elle n'a pas compris.

N'oubliez pas que chaque personne du spectre de l'autisme est différente. On parle souvent de l'autisme comme d'un « handicap caché ». Ce n'est pas parce qu'une personne a un bon langage oral qu'elle comprend aussi bien ce que l'on lui dit. Veillez à ce qu'une personne autiste soit toujours traitée comme une personne vulnérable, quelle que soit son apparence extérieure.



Planifier et préparer

Réfléchissez à ce que vous allez dire et aux raisons pour lesquelles vous le dites. Réfléchissez à l'environnement et à la pertinence de vos questions (en consultant l'accompagnant le cas échéant). Comment allez-vous formuler vos questions, seront-elles interprétées correctement? Permettront-elles de recueillir les informations que vous souhaitez obtenir de la personne interrogée?

Établir un rapport / Engager et expliquer

Commencez par vous présenter et expliquer la raison pour laquelle vous lui parlez. Les personnes autistes aiment savoir ce qui se passe et ce à quoi elles doivent s'attendre; elles peuvent devenir très anxieuses et angoissées si ce n'est pas clair ou si ce qui se passe diffère de ce qu'on leur a dit ou de ce à quoi elles s'attendaient. Idéalement, vous devez avoir rencontré la personne au préalable et lui avoir fourni un programme verbal, écrit et/ou visuel de ce qui va se passer avant et pendant l'interrogatoire. Il est important de revoir ce programme au début de l'interrogatoire, en incluant des instructions explicites concernant l'objectif de l'interrogatoire, le niveau et la pertinence des détails requis (le cas échéant), les pauses prévues et imprévues (et la manière de les demander), et l'établissement de règles de base. Cet aspect peut également être utilisé comme un moyen efficace d'établir un rapport. Il faut rappeler clairement à la personne interrogée qu'elle a la possibilité de dire « Je ne sais pas » à tout moment. Pour les interrogatoires de suspects et de témoins, cela doit être clairement expliqué lors de la phase d'engagement et d'explication de l'interrogatoire, ainsi que la possibilité pour la personne interrogée de dire si elle « ne comprend pas » ou « ne se souvient pas ».

Il peut être difficile - ou différent - de développer un rapport avec une personne autiste. Les banalités ne sont généralement pas une chose facile pour les personnes autistes. Vous pouvez constater qu'une personne interrogée

semble désintéressée ou même nerveuse à l'idée d'engager une conversation, alors qu'une autre personne autiste peut être extrêmement bavarde, surtout si elle aborde un sujet qui l'intéresse particulièrement. Adaptez la phase de contact à la personne, en gardant à l'esprit que certaines personnes autistes (mais pas toutes) peuvent préférer ne pas parler de choses sans rapport avec l'interrogatoire, tandis que d'autres peuvent préférer s'engager dans une discussion assez longue sur un sujet spécifique neutre afin de se sentir plus détendues et de faire confiance à l'enquêteur. Ce point doit être évalué avant et pendant les premières étapes de l'interrogatoire.

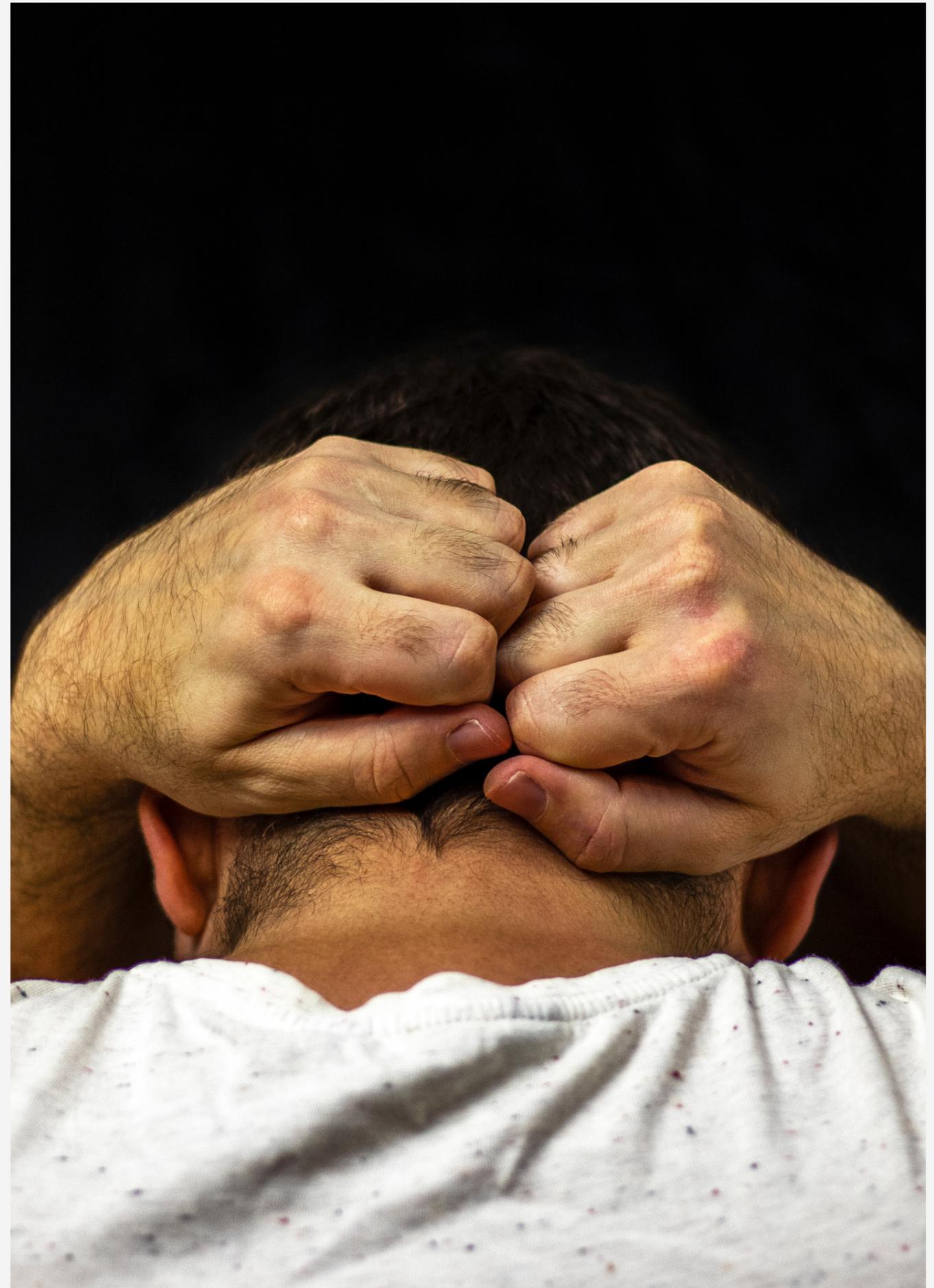
Produire un témoignage

Le rappel libre et l'utilisation de questions ouvertes constituent généralement la «règle d'or» pour interroger des témoins. Les personnes autistes interrogées peuvent toutefois trouver ce type de questions problématiques. Se souvenir d'épisodes passés spécifiques tend à être particulièrement difficile pour une personne autiste lorsque des questions très ouvertes sont utilisées. En outre, une personne autiste peut également avoir du mal à évaluer le niveau et le type de détails que l'on attend d'elle lorsqu'on lui demande de «tout dire». Il est toutefois important de noter qu'elles sont souvent capables de se souvenir d'autant d'informations et avec autant de précision que les personnes non autistes si les exigences leur sont explicites, en utilisant des questions ouvertes non suggestives qui précisent les paramètres. Il est toujours

important de demander à une personne interrogée de «tout dire» et d'utiliser des questions ouvertes, mais cela peut être encadré par des paramètres tels que le temps ou le lieu.

L'interrogatoire cognitif

De nombreuses personnes autistes traitent l'information visuellement pour compenser les difficultés de langage. Des recherches ont montré que le fait de leur demander de dessiner (plutôt que de se rappeler verbalement) la scène de l'événement les aide à se souvenir plus correctement des détails de celui-ci. D'autres recherches ont utilisé le dessin comme technique modifiée pour rétablir le contexte avec les enfants autistes, en leur demandant de dessiner tout ce qui, selon eux, les aiderait à se souvenir de ce qu'ils ont vu. Cette technique s'est avérée efficace pour améliorer la quantité d'informations dont ils peuvent se souvenir, sans augmenter la quantité d'informations erronées. Une fois terminé, le dessin peut continuer à être une aide visuelle utile, fournissant une indication supplémentaire à laquelle l'enquêteur et la personne interrogée peuvent se référer. Pour les interrogatoires avec des témoins, les croquis peuvent être d'une valeur inestimable, mais l'utilisation de dessins avec des suspects doit être considérée avec prudence, car elle pourrait aider un suspect à orienter un faux alibi.



Quel type de questions choisir ?

Les personnes autistes peuvent se souvenir de très petits détails et doivent se les remémorer dans l'ordre chronologique, plutôt que de se concentrer sur ce qui vous semble être les points clés. Cela signifie qu'elles peuvent avoir besoin de plus de soutien et de patience pour les aider à se souvenir des détails pertinents. La logique de recourir à un interrogatoire chronologique complet devra peut-être être soulignée dans le plan d'interrogatoire.

Les questions ou les indices ouverts et « non étayés » (tels que « dites-moi ce qui s'est passé ») ne sont pas utiles, car ils obligent la personne autiste à deviner les informations que vous recherchez. Cela signifie que vous risquez d'obtenir des réponses qui n'ont rien à voir avec le sujet en question. Les questions spécifiques et claires (telles que « quand vous êtes arrivé au magasin hier, qui était là ? ») ont beaucoup plus de chances de donner des réponses utiles.

Si vous utilisez des questions fermées, comme les questions oui/non, celles-ci doivent être réduites au minimum et toujours inclure une troisième alternative comme « je ne sais pas ».

Utilisez des preuves pertinentes qui ne sont pas contestées pour appuyer vos questions, par exemple, « l'homme qui a volé votre sac – était-il plus petit ou plus grand que moi lorsque je suis debout ? Ou est-ce que vous n'êtes pas sûr ? »

Enfin, il est vraiment important de ne pas poser de questions suggestives. Les personnes autistes (à moins qu'elles ne souffrent également d'un handicap intellectuel) ne sont pas plus sensibles à la déformation de la mémoire par suggestion que les personnes non autistes. Cependant, elles peuvent être plus dociles et plus susceptibles d'accepter les suggestions de l'enquêteur ou des déclarations fausses, sans en comprendre les conséquences. Par exemple, la question « Votre ordinateur portable contient-il quelque chose concernant la planification d'actes terroristes ? » peut susciter un accord, car un navigateur Internet ou un éditeur de texte peut être utilisé pour planifier n'importe quoi.

Vous devez donc toujours réfléchir à la manière de réduire la complaisance non souhaitée au cours d'un interrogatoire, par exemple en posant des questions non suggestives, en proposant une option « je ne sais pas » le cas échéant et en encourageant la personne interrogée à dire explicitement si elle a besoin d'une pause ou si elle se sent en détresse (pour éviter la complaisance afin d'« en finir »).

Aides visuelles

Les personnes autistes comprennent souvent mieux les informations visuelles que les mots, et il peut donc être utile de :

- 👉 Étayer les questions par des aides ou des supports visuels.
- 👉 Demander à la personne de dessiner ou d'écrire ce qui s'est passé.

👉 Créer des cartes thématiques relatives à des éléments de l'événement en question.

Questions QQQCP : Les questions de suivi doivent commencer par un « qui », « quoi », « où », « quand », « comment » ou « pourquoi ». (Les questions qui commencent par « pourquoi » doivent être évitées lors des interrogatoires des victimes et des témoins, car elles peuvent être interprétées par la personne interrogée comme signifiant qu'elle est en quelque sorte responsable de ce qui s'est passé). La création de cartes thématiques ou d'un diagramme circulaire relatif aux éléments de l'événement en question (ou lorsqu'il y a plusieurs événements) peut également aider à susciter des réponses de manière non suggestive, par exemple :

- a QUAND :**
Dites-moi quand cela s'est produit.
- b QUI :**
Parlez-moi des personnes qui étaient présentes.
- c ACTIONS :**
Dites-moi ce qu'elles ont fait, et qui a fait quoi
- d LIEU :**
parlez-moi de l'endroit où cela s'est produit
- e OBJETS :**
parlez-moi de ce qui était là et de son aspect.

Clôture

Confirmez ce qui a été dit et permettez au suspect de clarifier les points qu'il a soulevés. Vérifiez fréquemment la compréhension, par exemple en répétant les mots de la personne interrogée et en lui demandant explicitement de confirmer ce qu'elle a voulu dire.

Évaluation

Réfléchissez aux informations que vous avez obtenues et identifiez toute action ultérieure que vous devez entreprendre. Il se peut qu'il ne soit pas possible de recueillir toutes les informations nécessaires au cours d'un seul interrogatoire. Faites en sorte que l'interrogatoire soit aussi court que possible. Une personne autiste peut être capable de se concentrer pendant 10 à 15 minutes maximum. Avant le début de l'interrogatoire, montrez à la personne la pièce où les parents, les soignants ou les accompagnateurs attendront pendant l'interrogatoire, afin de l'aider à gérer l'angoisse de la séparation.



À faire



- Assurez-vous que les mesures que vous avez prises pour éliminer les facteurs de stress sensoriel de l'environnement de l'interrogatoire fonctionnent (demandez à la personne interrogée si vous n'en êtes pas sûr).
- Adaptez votre langage à la personne.
- Commencez vos phrases par le nom de la personne le cas échéant.
- Soyez attentif à ce que la personne comprend ainsi qu'à ce qu'elle peut dire elle-même - ces compétences peuvent ne pas être adaptées. Vérifiez fréquemment la compréhension.
- Posez une question par point, par exemple: «Avec qui étiez-vous au téléphone quand vous êtes arrivé?», et évitez les questions superposées et en plusieurs parties, par exemple: «Avec qui étiez-vous au téléphone quand vous êtes arrivé et la personne a-t-elle raccroché?».
- Envisagez l'utilisation de dessins et de diagrammes.
- Utilisez le passé pour les événements qui se sont déjà produits, par exemple: «Pensez à la fois où vous étiez dans le magasin. À qui avez-vous parlé?»

- Posez des questions directes et littérales, par exemple: «Vous avez dit que vous saviez que Simon allait être en retard. Quand l'avez-vous appris?». Évitez les questions ou les déclarations qui font appel à l'insinuation ou qui nécessitent une inférence ou une déduction, comme «Vous saviez qu'il était en retard, mais vous êtes quand même allé au magasin le matin?». Une personne autiste peut ne pas déduire qu'une réponse particulière lui est demandée (comme un alibi) à moins qu'on ne le lui demande explicitement.
- Prévoyez du temps supplémentaire pour traiter les questions. Si la personne ne répond pas tout de suite, cela ne signifie pas nécessairement qu'elle n'a pas l'intention de répondre; il peut y avoir un délai entre le moment où elle entend la question, celui où elle la comprend et celui où elle réfléchit à la manière de répondre.
- Reformulez la question si elle ne répond pas du tout - elle n'était peut-être pas assez claire ou directe la première fois.
- Soyez explicite quant au niveau de détail requis.
- Proposez des pauses fréquentes et des «temps morts» si nécessaire.

À ne pas faire



- Essayer d'arrêter les comportements répétitifs - ils peuvent être un mécanisme d'adaptation.
- Retirer les objets réconfortants.
- Mal interpréter l'écholalie (répéter ce qui est dit) ou le silence comme de l'insolence ou une esquive des questions.
- Aller trop vite - laissez suffisamment de temps pour répondre aux questions et verbaliser une réponse.
- Aller trop vite - laissez suffisamment de temps pour répondre aux questions et verbaliser une réponse.

- Poser des questions qui sont des affirmations, par exemple: «Vous êtes allé au magasin?», ou utiliser l'intonation pour indiquer une question.
- Utiliser l'ironie, le sarcasme, les métaphores, etc.
- Utiliser des questions tag telles que «Vous êtes allé au magasin, n'est-ce pas?», ou des questions tag d'encouragement telles que «C'est exact».
- Poser des questions au présent, par exemple: «Alors, maintenant, vous êtes dans le magasin et vous parlez à Simon?».

AUTISME FRANCE

1175 avenue de la République
06550 La Roquette-sur-Siagne

+33 (0)4 93 46 01 77
contact@autisme-france.fr
www.autisme-france.fr

